

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXI

Québec, 29 août 1908

No 3

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 33. — Les Quarante-Heures de la semaine, 33. — L'Apostolat de la Prière, 34. — Feu M. l'abbé Kelly, 36. — Chronique diocésaine, 39. — Chronique générale, 40. — Indulgences, 42. — La fête de N.-D. des Sept Douleurs, 43. — La commission biblique, 43. — Le Pape, 44. — Four la lutte, 45. — Bibliographie, 45.

Calendrier

— o —

30	DIM	b	XII après Pent. et 1 septembre Ste Rose de Lima, vge. <i>Kyr.</i> des dbis. Vêp. à cap. du suiv., mém. du prés. et du dim. A la Basilique, r. Fête des Stes Reliques. 2 cl. avec oct. <i>Kyr</i> 2 cl. II Vêp., mém. du suiv., de Ste Rose de Lima (II Vêp.) et du dim.
31	Lundi	b	S. Raymond Nonnat, confesseur.
1	Mardi	fb	S. Giles, abbé. A la Basilique, tr. De l'octave.
2	Mercre.	fb	S. Etienne, roi de Hongrie, confesseur.
3	Jeudi	fb	Du S. Sacrement. A la Basilique, tr. De l'octave,
4	Vend.	fb	De la férie. A la Basilique, tr. De l'octave.
5	Samd.	fb	S. Laurent Justinien, évêque et confesseur.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

30 août, Limoilon. — 31, Saint-Alexandre. — 1^{er} septembre, Saint-Paul-du-Buton. — 2, Saint-Ferdinand. — 3, Sainte-Philomène. — 4, Saint-Séverin.

Apostolat de la prière



L'Intention générale de septembre 1908 sera : La fidélité aux Commandements de Dieu.

I.— Appelés du néant à l'être par un acte compatissant du Créateur, qui éternellement nous a aimés ; soutenus à chaque instant dans notre existence contingente par le seul effet de son vouloir, nous sommes obligés d'obéir à Dieu ; et c'est assez, pour contraindre notre volonté à l'exécution et notre raison même à l'assentiment, de savoir que Dieu parle et commande.

Pourtant, de sa volonté même, Dieu daigne, par un souverain honneur, nous faire apercevoir les raisons tout au moins fondamentales. Les préceptes qu'il dicta, du milieu des flammes, au sommet du Sinaï ; ceux que, sur les collines de Galilée, dans la grâce bénissante de ses entretiens familiers avec les hommes, a promulgués Jésus-Christ, ne sont que les obligations même de la loi naturelle, les devoirs résultant évidemment de la relation nécessaire des êtres, et sans l'observation desquels il ne saurait plus y avoir dans l'univers ni ordre ni harmonie. A peine un commandement sur dix, le troisième, précise-t-il un précepte positif, déterminé dans le détail par la volonté formelle du législateur.

II.— Par cette loi qu'il nous impose et dont il nous montre les raisons, Dieu ne reprend certes pas la liberté dont lui-même nous a fait le don royal. Loin de la supprimer, il l'éclaire et la fortifie en la guidant. Nous ayant assigné un but à atteindre librement, Dieu se devait de nous donner les moyens nécessaires, pour arriver librement et raisonnablement à cette fin. C'est pour nous indiquer la route à suivre et les écueils à éviter, qu'il nous a donné les préceptes du Décalogue.

Seulement, après tous nos efforts et au bout même de notre fidélité la plus constante, Dieu pourrait encore, en rigueur de justice et parce qu'il ne nous devra jamais rien, nous faire rentrer dans le néant, nous laisser sans récompense, ou, s'il daignait en donner une, la proportionner à nos travaux, petite et finie comme eux. Il n'agit certes pas ainsi. A celui qui observe ses commandements, Dieu promet, dans sa miséricorde immense, un salaire sans proportion avec le travail : une joie sans mesure

pour un effort sans ampleur ; un bonheur qui demeure, pour une fidélité qui passe. Comme prix de nos actes bons, élevés sans doute et divinisés par la grâce, mais où, en fin de compte, nous n'avons mis, de notre part, que nos puissances physiques et morales, si faibles et si bornées, il se donne lui-même à nous pour toujours ! La fidélité aux commandements de Dieu, c'est la condition même de notre bonheur éternel.

Encore est-il visible que bien souvent dès ce monde, le vrai et tranquille bonheur est le partage de ceux qui vivent dans la crainte du Seigneur et observent pieusement sa sainte loi.

III. — Ames courageuses des pères et des mères de famille, apôtres, âmes héroïques des martyrs, âmes idéales des vierges, âmes sublimes des souffrants, des immolés de tous ceux qui portent en silence leur croix, sur l'interminable chemin du Calvaire, toutes ces âmes nous disent, par exemple, que l'observation des commandements, si elle est *obligatoire*, si elle est *bienfaisante*, est aussi et avant tout *possible*, Dieu aidant, à la fragilité humaine. Nous savions d'avance que Dieu, en nous imposant un fardeau, ne pouvait pas le faire trop lourd pour nos épaules. Mais mieux que tous les raisonnements, l'exemple des saints, l'exemple des chrétiens et des chrétiennes qui vivent autour de nous proclame que nous pouvons être fidèles, si nous le voulons bien, à cette *loi du Seigneur* dont il a dit lui-même qu'il est un joug — mais léger — et combien doux à porter si nous marchons à sa suite !

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens marchent fidèlement dans la voie de vos préceptes.

Résolution apostolique : Prêcher par notre exemple l'observation des commandements.

Feu M. l'abbé Kelly

— o —

La mort vient d'enlever à l'archidiocèse de Québec un saint et vénérable prêtre, le Révérend Patrick Kelley, qui a travaillé pendant près de 50 ans avec un zèle admirable au service de Dieu et de l'Eglise.

Feu M. Kelly est décédé le 9 courant à Saint-Edouard de Frampton, où il vivait chez sa sœur, Madame John Dwyer, depuis qu'il s'était retiré du saint ministère. M. Kelly est né à Québec, le 12 avril 1829, de parents les plus respectables, James Kelly et Mary Ryan. Dès son enfance, le jeune Patrick manifestait dans sa conduite les sentiments de cette foi vive et ardente, et de cette tendre piété qu'il avait acquis sur les genoux d'une bonne mère chrétienne. Aussi le R. M. McMahon le fondateur de l'église de Saint-Patrice, ne tarda pas à discerner dans cet enfant si pieux, si docile, si studieux et doué de talents peu ordinaires, les marques d'une vocation sacerdotale. Suivant les avis de leur pasteur, ses parents, qui n'étaient pas riches, s'imposèrent le sacrifice de lui faire un cours classique. On l'envoya d'abord au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, puis au séminaire de Québec, où il termina son cours avec distinction. Il avait pour condisciples, Mgr B. Pâquet, l'abbé P. Roussel, J. Rivière, et autres, avec lesquels il rivalisait de succès. Il fit sa théologie au collège de Sainte-Anne, tout en agissant comme professeur d'anglais et régent des élèves.

Ordonné prêtre dans la cathédrale de Québec par Mgr C.-T. Baillargeon, le 26 septembre 1826, il fut aussitôt envoyé comme vicaire de feu Mgr Cyprien Tanguay, alors curé de Saint-Germain de Rimouski. Après une année de durs labeurs dans les pénibles missions, qui dépendaient alors de Rimouski, mais qui sont maintenant des paroisses florissantes, M. l'abbé Kelly fut rappelé à Québec, et nommé vicaire à Saint-Patrice où il resta depuis le 10 octobre 1859 jusqu'en 1862. De 1862 à 1868, il fut missionnaire à Valcartier, Stoneham et Tewkesbury; curé de Saint-Edouard de Frampton et missionnaire de Saint-Odilon de Cranbourne du 10 octobre 1868 jusqu'à 1896. Enfin, il fut nommé curé de Saint-Agathe de Lotbinière le 10 octobre 1876, et y demeura jusqu'au 5 février 1899, où

épuisé par la maladie, il dut prendre sa retraite, et vint demeurer à Frampton.

Dans tous ces postes qui lui étaient assignés par ses supérieurs ecclésiastiques, feu M. l'abbé Kelly s'est montré un bon et excellent prêtre, tout entier à son devoir, tout dévoué au service de Dieu et au salut des âmes. Quoique d'une constitution délicate, d'une santé souvent délabrée, il ne connaissait pas le repos, et travaillait sans relâche avec une activité admirable à la vigne du Seigneur. Sa grande humilité, sa tendre piété, la parfaite régularité de sa vie le rendaient cher à ses paroissiens, qui savaient apprécier les vertus de leur bon et saint curé. — Ses catéchismes, ses prêches, ses instructions étaient toujours préparés avec le plus grand soin. Sans être un prédicateur éloquent, il parlait toujours avec force et conviction, et d'une manière très pratique. Ses sermons n'étaient point reproduits par les journaux, et rarement entendus hors de l'humble église d'une pauvre paroisse de campagne. Les œuvres, demeurées inconnues des hommes, sont néanmoins inscrites en lettres d'or dans les pages impérissables du Livre de Vie. Car le bon M. Kelly, était un saint prêtre, un prêtre selon le cœur de Dieu. Et bien plus puissant que sa parole, pour inculquer à ses paroissiens les leçons de doctrine ou de piété qu'il leur enseignait du haut de la chaire, était l'exemple qu'il leur donnait chaque jour dans sa vie, si humble, si édifiante et si vraiment sacerdotale.

L'abbé Kelly était un homme d'étude. Bien qu'absorbé par les travaux d'un laborieux ministère, et l'administration des affaires temporelles de la paroisse, il trouvait toujours du temps pour étudier. Il aimait ses livres, et ils sont demeurés ses meilleurs amis jusqu'à la fin de sa vie. Ses études embrassaient toutes les branches des sciences ecclésiastiques, et même profanes. Ses confrères, qui le connaissaient plus intimement, et qui admiraient l'étendue de son savoir, avaient souvent recours à ses lumières pour résoudre leurs doutes, profiter de sa grande connaissance des hommes et des choses. Et dans toutes les difficultés qui se présentaient, recevoir ses conseils dictés par un jugement sûr et pratique.

Modeste dans ses goûts, simple dans ses manières, d'un caractère droit et sincère, il ne pouvait souffrir une injustice, il ne

prenait jamais de détours pour déguiser sa pensée ; sa parole allait droit au but au risque de blesser parfois, par trop de franchise. Au reste, recherché et hautement estimé de ses confrères, qu'il charmait par l'aménité de ses conversations et la variété de ses connaissances, il était surtout aimé de ses paroissiens et de tant de bonnes âmes qu'il savait diriger au saint tribunal d'une manière si sûre dans les hautes voies de la piété et de la perfection. Aimant la solitude, il sortait rarement des limites de sa paroisse, excepté pour suivre les exercices de la retraite annuelle des prêtres ou pour aider ses confrères dans les temps de missions ou des Quarante-Heures, et dans ces concours il était toujours le premier au confessionnal, et le dernier à en sortir.

Obligé par la maladie et le poids de l'âge à abandonner le fardeau du ministère curial, il fit, non sans regrets, ses adieux à ses bons paroissiens de Sainte-Agathe, au milieu desquels il avait travaillé pendant vingt-deux ans, et qui le vénéraient comme leur père. Il alla demeurer à Saint-Edouard de Frampton, chez une sœur qu'il avait toujours tendrement aimée, c'est dans ce repos que ce prêtre bon et édifiant a passé les dernières années de sa vie, donnant l'exemple de toutes les vertus sacerdotales, se préparant dans la prière et le calme du silence au moment solennel de la mort. Même durant ces années il ne laissa pas de travailler encore ; et tant que ses forces le lui permirent, il assistait vaillamment M. le curé O'Farrell, pour les confessions, la visite des malades, et tous les services qu'il pouvait rendre. Sa réputation de sainteté attirait à son humble demeure, de toutes les localités voisines, les malades, les infirmes et tous ceux qui avaient besoin de consolation dans les épreuves de la vie ; et s'ils n'obtenaient pas toujours la guérison de leurs maux qu'ils attendaient du secours de ses prières, ils étaient sûrs au moins de recevoir quelques bonnes paroles de consolation, et s'en retournaient plus résignés à la volonté de Dieu.

Il dit sa dernière messe le 15 juillet dernier. Une indisposition, un rhume qui d'abord n'inspira aucune crainte, s'aggrava de jour en jour, et sentant ses forces décliner, il demanda lui-même à être administré. Il reçut les derniers sacrements avec une ferveur édifiante. Ses derniers moments furent paisibles

et doux comme avait été sa vie ; il est mort presque sans agonie, ayant sa parfaite connaissance jusqu'au dernier instant. Il avait la consolation d'avoir près de lui à ce moment, outre les membres de sa famille, trois de ses confrères, M. le curé O'Farrell, M. l'abbé Tremblay, et M. l'abbé P. Boyd, du collège de Lévis.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à Frampton, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. L'église était richement drapée de noir, avec des inscriptions appropriées. Monseigneur l'Archevêque, retenu à Québec par la retraite des prêtres, était représenté par son secrétaire M. l'abbé E. Laflamme, qui a chanté le service, assisté de M. C. Blanchet, du collège Sainte-Anne, comme diacre, et de M. l'abbé Rochette, de Saint-Nazaire, comme sous-diacre, M. l'abbé P. O'Keilly, curé de Saint-Patrice de Beauvillage, en anglais, et M. l'abbé S. Turcotte, son successeur à Sainte-Agathe, en français, prononcèrent son oraison funèbre, et rendirent un éloquent et juste tribut d'hommages à sa mémoire, exhortèrent les fidèles à ne pas oublier dans leurs prières ce bon et fidèle serviteur de Dieu et de l'Église, dont les restes mortels reposeront sous les dalles du sanctuaire de leur église jusqu'au grand jour de la résurrection.

Le R. M. Kelly a disposé d'une grande partie de ses économies, en faveur des pauvres et des bonnes œuvres.

UN AMI.

Chronique diocésaine

Dimanche, le 23 du courant, S. G. Mgr l'Archevêque a béni la première pierre du monastère des Sœurs du Précieux Sang, à Notre-Dame de Lévis. Cette bénédiction a donné lieu à une très belle démonstration religieuse. Le Révérend Père Ange-Marie a prononcé le sermon de circonstance.

— Le même jour, dans la Basilique, Sa Grandeur a fait les ordinations suivantes :

TONSURE : M. Thomas Cloutier ;

ORDRES MINEURS : MM. Pierre Poulin, Eugène Beaudet, Janvier Lachance, Alfred Côté, J.-Valère Pelletier, Alph. Coriveau, Adélaré Picher ;

SOUS-DIACONAT: MM. Honorius Bois, Omer Carrier, Leo Chabot, Herménégilde Tremblay, Hilaire Chouinard, Alb. Roberge;

DIACONAT: MM. Maximilien Gendron et Adélarde Bilo-deau;

Le lendemain, MM. Honorius Bois, Omer Carrier, Leo Chabot, Herménégilde Tremblay, Hilaire Chouinard et Alb. Roberge ont été faits diacres.

— Le R. P. Alph. Lemieux C. SS. R., vient d'être nommé supérieur du Scholasticat des Rédemptoristes, à Ottawa. Son successeur à Sainte-Anne de Beaupré est le R. P. Alfred Trudel.

Chronique générale

S. S. PIE X

Nos lecteurs ont appris par les journaux quotidiens qu'à l'occasion du 5^e anniversaire du couronnement de S. S. Pie X, Mgr le Délégué apostolique a offert au Saint-Père les hommages du Canada catholique. Son Excellence a reçu, en réponse, le cablogramme suivant :

Rome, 9 août, 1908.

Mgr Sbarette, délégué apostolique au Canada.

Le Saint-Père, en vous remerciant de votre hommage de filiale affection, accorde de tout cœur la bénédiction apostolique.

(Signé)

Cardinal MERRY DEL VAL.

S. G. MGR LANGEVIN

Les catholiques du Canada ont appris avec beaucoup de satisfaction le retour de Mgr l'archevêque de Saint-Boniface dont la santé est complètement rétablie, après avoir causé tant d'inquiétude aux amis de l'apôtre de l'Ouest. Il nous restera, à Québec, le regret de n'avoir pu entendre sa parole éloquente aux fêtes du Monument Laval, pour lesquelles Sa Grandeur avait reçu et accepté l'invitation de parler au nom de l'Église canadienne de l'Ouest.

Nous avons lu que Mgr Langevin a représenté l'épiscopat canadien aux grandes fêtes du cinquantenaire des Apparitions de l'Ouest.

LE CINQUANTENAIRE DE LOURDES

Ce fut le 16 juillet 1858 que la Sainte Vierge apparut à Bernadette pour la 18^e et dernière fois. Pour célébrer ce beau cinquantenaire, un triduum solennel eut lieu à Lourdes, en juillet dernier. Les pèlerins y sont venus au nombre de plus de 70,000, et beaucoup d'évêques de France et de l'étranger y furent aussi présents.

L'article le plus extraordinaire du programme de ces fêtes, ce fut assurément la célébration d'une messe pontificale à 6 heures du soir, à l'heure même où avait eu lieu la dernière apparition. Il est superflu d'ajouter qu'il avait fallu une autorisation spéciale du Saint-Père pour la célébration d'une messe à cette heure tardive. On dit que plus de 50,000 personnes ont assisté à cette grandiose cérémonie.

Pour marquer la fin de ces fêtes du cinquantenaire, la basilique et la ville furent illuminés le dernier soir, et une foule innombrable prit part à la traditionnelle procession aux flambeaux, que ne sauraient oublier ceux qui en ont déjà été témoins.

UN ÉVÊQUE POLONAIS AUX ÉTATS-UNIS

On sait que le Saint-Siège a bien voulu nommer un évêque qui s'occupera, d'une manière spéciale, des intérêts religieux des nombreux Polonais catholiques qui sont établis aux États-Unis.

La consécration du premier évêque polonais des États-Unis a eu lieu à Chicago, le 20 juillet dernier, en présence de plusieurs centaines de prêtres ses compatriotes.

S. G. Mgr Paul-Pierre Rhode — c'est le nom du nouvel évêque — naquit en Pologne en 1871, et vint aux États-Unis à l'âge de neuf ans, y fit ses études et fut ordonné prêtre en 1894. C'est à Chicago-Sud qu'il a sa propre église épiscopale.

LE PAPE ET LES PREMIERS COMMUNIANTS

En principe, tous les dimanches, Pie X reçoit un groupe de premiers communians. Le 19 juillet, par exemple, c'étaient

les premiers communiant de la paroisse de Sainte-Marie du Transtévère, auxquels Pie X a adressé une affectueuse allocution et auxquels il a donné en souvenir une médaille d'argent.

VICTOR HUGO ET L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

On rappelait dernièrement un discours prononcé, le 15 janvier 1850, à l'Assemblée nationale, par Victor Hugo, et dans lequel il disait :

L'enseignement religieux est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Il y a un malheur dans notre temps. Je dirais presque qu'il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie.

En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout ; on ajoute à l'accablement du malheureux le poids insupportable du néant, et, de ce qui n'est que la souffrance, c'est-à-dire une loi de Dieu, on fait le désespoir. De là de profondes convulsions sociales.

Certes, je désire améliorer, dans cette vie, le sort matériel de ceux qui souffrent ; mais je n'oublie pas que la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance. Quant à moi, j'y crois profondément, à ce monde meilleur, et je le déclare ici, c'est la suprême joie de mon âme. Je veux donc sincèrement, je dis plus, je veux ardemment l'enseignement religieux.

Indulgences

Le Souverain Pontife Léon XIII avait enrichi de 50 jours d'indulgences la prière *Requiem aeternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis*. Notre Saint-Père le Pape Pie X a porté cette indulgence à 300 jours chaque fois, pouvu qu'on y ajoute *Requiescant in pace. Amen*. Cette indulgence ne peut être gagné que pour les âmes du Purgatoire. La prière entière est donc en français : « Seigneur, donnez-leur le repos éternel, et que la lumière éternelle luise pour eux. Qu'ils reposent en paix, Ainsi soit-il. » Le décret est du 13 février 1907.

La fête de N.-D. des Sept Douleurs

EST ÉLEVÉE DÉSORMAIS AU RITE DOUBLE DE SECONDE CLASSE

— o —

La fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, qui se célèbre au mois de septembre, vient d'être élevée au rite double de seconde classe. Voilà une traduction du décret qui édicte cette modification :

« Bien que les Douleurs de la Sainte Vierge, Mère de Dieu, soient honorées dans l'Eglise universelle par une double fête annuelle, à savoir le vendredi après le dimanche de la Passion et le troisième dimanche de septembre, cependant ces deux fêtes mobiles de la bienheureuse Vierge Marie, étant secondaires, ne sont célébrées que sous le *rite double majeur*. Dans le but de favoriser le culte de Notre-Dame des Douleurs, et d'exciter de plus en plus la piété et la reconnaissance des fidèles envers la miséricordieuse corédemptrice du genre humain, le Révérendissime Père Prieur général de l'Ordre des Servites, qui vénèrent tout particulièrement la Mère des Douleurs comme leur fondatrice et principale patronne, saisissant l'occasion de la cinquantième année de sacerdoce de Sa Sainteté le Pape Pie X qui va s'accomplir heureusement en septembre prochain (mois consacré aux Douleurs de la Sainte-Vierge), a supplié au nom de toute sa famille religieuse, le Saint-Père de vouloir bien, en mémoire de cet événement, élever pour toute l'Eglise la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, fixée au troisième dimanche de septembre, au rite double de seconde classe. Sa Sainteté, sur le rapport du Cardinal soussigné, préfet de la Congrégation des Rites, accueillant très favorablement cette demande, a décrété que la fête des Sept-Douleurs de la bienheureuse Vierge Marie, qui se fait le dimanche susdit, serait, à l'avenir, célébrée partout sous le *rite double de seconde classe* ; les rubriques étant observées nonobstant toutes clauses contraires.

« Le 13 mai 1908.

« S. Card. CRETONI, *Préfet*.

« D. PANICI, archev. de Laodicée, *Secrétaire*. »

— ♦♦♦♦ —

La commission biblique

— o —

Voici le résumé des cinq réponses de la Commission biblique sur les prophéties contenues dans l'Écriture sainte et sur Isaïe en particulier, réponse ratifiées par le Pape :

1° On ne peut enseigner : que les prophéties qui se lisent dans le livre d'Isaïe et dans le reste de l'Écriture sainte ne sont pas de véritables prophéties ; qu'elles sont de simples récits composés après l'événement ; qu'elles s'expliquent simplement par une heureuse et sagace conjecture.

2° L'opinion suivant laquelle Isaïe et les autres prophètes n'auraient annoncé que des événements tout prochains est inconciliable avec les prophéties messianiques et eschatologiques que ces prophètes ont sûrement formulées et avec l'enseignement commun des Pères.

3° On ne peut admettre que les prophètes, même quand ils annonçaient des événements futurs, aient toujours eu en vue de s'adresser à leurs contemporains, en sorte qu'ils aient toujours dû être compris par eux ; ni, conséquemment, que la seconde partie du livre d'Isaïe (chap. XL-LXVI), où le prophète s'adresse non pas à ses contemporains, mais aux Juifs captifs à Babylone, ne puisse pas être l'œuvre d'Isaïe, mais d'un prophète inconnu contemporain de la captivité.

4° et 5° Il n'y a aucune raison philologique ni aucun ensemble de documents qui démontrent que le Livre d'Isaïe doive être attribué à deux ou plusieurs auteurs.

Le Pape

« Nous avons au-dessus des fidèles, au-dessus des évêques, un Pape admirable. Quand je l'ai vu, j'ai été frappé de l'expression de ses yeux ; je me suis dit : Voilà le pilote des tempêtes. Il a le regard clair de ceux qui lèvent souvent les yeux. Et puis, aucune peur des hommes, aucune timidité devant leurs menaces ou leurs habiletés, qui deviennent tout de suite des maladresses. Il ne ressemble pas à Léon XIII, mais comme il le continue logiquement ! Il en est la conclusion. Le premier a fait toutes les concessions possibles et dignes, et il a prouvé la patience et la bonté de l'Église. Le second, comme la mesure était pleine, et Léon XIII l'avait déjà senti, a prononcé le *non possumus*. Il prouve et il prouvera la force de l'Église. Il la mène à une victoire certaine. »

(R. Bazin, discours prononcé au récent congrès de l'A. C. J. F. à Angers.)

Pour la lutte

— o —

Il y en a qui ne voudraient pas qu'on s'opposât ouvertement au triomphe de l'injustice toute puissante, crainte d'espérer la colère des adversaires. Ces gens-là sont-ils pour l'Eglise ou contre elle ? On ne saurait le dire.

Rien n'est plus impropre à faire reculer le mal. Nous avons en effet des ennemis, dont le dessein (et ils ne s'en cachent pas, mais s'en vantent tout haut) est d'anéantir s'ils le peuvent la vraie religion, la religion catholique ; et, pour y arriver, il n'est rien qu'ils n'osent : ils savent bien, en effet, qu'en intimidant le courage des bons ils se facilitent leur besogne. Aussi est-ce faire leur jeu, bien loin de les arrêter, que de s'engouer de cette prudence de la chair qui veut ignorer la loi imposée au chrétien d'être militant. . . Honneur donc à ceux qui, provoqués au combat, descendent dans l'arène avec la ferme persuasion que la force de l'injustice aura un terme, et qu'elle sera un jour vaincue par la sainteté du droit et de la religion ! Ils déploient un courage digne de l'antique vertu.

(Léon XIII, Encyc. *Sap. christ.*)

Bibliographie

— o —

— LE DÉCRET SUR LA COMMUNION QUOTIDIENNE ET SON APPLICATION AUX FIDÈLES, par le R. P. J. LAMBERT, missionnaire apostolique, directeur de l'œuvre des Prêtres Educateurs. 1 vol. in-16 double couronne, 2 fr. ; *franco* 2 fr. 50. — GABRIEL BEAUCHESNE ET C^{ie}, éditeurs, rue de Rennes 117, Paris (6^e).

Le R. P. Lambert a d'autant mieux saisi l'esprit du Décret *sacra Tridentina Synodus* que, depuis de longues années, il s'est efforcé, par ses prédications et ses écrits déjà nombreux, de répandre cette même doctrine et d'en promouvoir l'application parmi les gens du monde, ainsi que dans beaucoup de maisons d'éducation.

Il est à désirer que son volume. « *Le décret sur la communion quotidienne et son application aux fidèles* » soit connu aussi bien des personnes du monde que des directeurs de conscience. Ils y trouveront un guide sûr et pratique.

Le R. P. Lambert a fait là une bonne œuvre, et il atteindra

par elle le double but ardemment poursuivi par son cœur de prêtre et d'apôtre, d'être utile aux âmes, dont il affermira la vertu et assurera la persévérance, et de contribuer puissamment, selon le désir du vicaire de Jésus-Christ, à la gloire du Dieu de l'Eucharistie dont il a semé si largement l'amour à travers toutes ses pages. (*Rapport des censeurs.*)

S. S. Pie X, à qui l'auteur a fait hommage de son volume a daigné par l'intermédiaire de S. E. le Cardinal secrétaire d'Etat, lui témoigner « Sa particulière satisfaction pour cette publication si opportune, et le féliciter de ce louable apostolat », pour le succès duquel Elle lui a envoyé Sa Bénédiction apostolique.

Voici en neuf entretiens un commentaire *précis, pratique et des plus intéressants* de ce mémorable Décret.

Les prêtres voués au ministère paroissial, trouveront dans ce volume tous les développements nécessaires, pour instruire les fidèles pendant le « triduum » annuel prescrit par le Saint-Père, et pour leur expliquer le sens du Décret.

— POUR LE PEUPLE. *Conférences dialoguées* par JOSEPH et PAUL GABOREAU, prêtres du diocèse d'Angers, préface par le chanoine A. CROSNIER. *Non nova sed nove*. Un volume in-16 doublec ournone, 3fr. ; franco. 3 fr. 25. — Librairie GABRIEL, BEAUCHESNE et C^{ie} éditeurs, rue de Rennes, 117, Paris (6^e).

TABLE DES MATIÈRES : De l'indifférence religieuse. — Du péché mortel. — De la divinité de Jésus-Christ. — De la Confession. — Ça et là.

Utile et attrayant pour les simples laïques, l'ouvrage s'adresse pourtant, d'une façon spéciale, aux prêtres, et surtout à ceux d'entre eux — ils sont légion aujourd'hui — qui dirigent des paroisses peu religieuses. Combien se plaignent que leurs sermons n'attirent pas les foules ! Eh bien, voici une prédication neuve et vivante qui peut remplir leurs églises comme par enchantement : la « Conférence dialoguée. » soignée et bien conduite, exerce un attrait presque irrésistible.

« L'expérience en est faite, écrit aux deux auteurs Mgr Rumeau, évêque d'Angers, les populations sont vivement intéressées par cette prédication plus familière, plus vivante qui rend la vérité plus accessible et qui la grave plus profondément dans les esprits. Pour l'entendre, beaucoup viennent à l'église, qui n'en connaissaient plus le chemin. Je suis heureux de

bénir votre travail et je souhaite que vous ayez beaucoup de sages imitateurs. »

Mgr Duparc, évêque de Quimper, leur écrit de son côté : « Vous avez raison : Un dialogue est toujours plus intéressant qu'un monologue. Le tout est d'y garder le ton et l'allure qui conviennent. Vous l'avez essayé avec un plein succès. Je souhaite que le bon Dieu, qui vous a donné des auditeurs fidèles vous procure aussi des lecteurs nombreux et des imitateurs choisis. Votre livre est excellent. »

Enfin un autre appréciateur compétent, M. l'abbé Millot leur donne ce témoignage : « Bravo pour votre livre ! C'est clair, vif, d'allure populaire ; ça va droit aux but. Vous serez prêchés, soyez-en sûrs. Il faut en finir avec le genre pompeux et pompier des sermons du XVIII^e siècle. Nos gens ne nous écouteront que si nous leur parlons un langage très simple et très vivant. Vous l'avez compris et éminemment pratiqué. »

De telles recommandations rendent tout commentaire superflu.

L'ouvrage de MM. Joseph et Paul Gaboreau est à lire, à faire lire, à propager.

— A LOURDES ! *Les Apparitions de 1858. Histoire, Ascétisme, Psychologie*, par l'abbé ARCHELET. In-12, 392 pp., avec illustrations, 3. fr. 50 — P. Lethielleux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris (6^e).

On a beaucoup écrit, et savamment, sur les Apparitions de Lourdes. Nous ne craignons pas cependant de l'affirmer : personne n'aura présenté ce sujet à *qui sait lire*, d'une manière plus vivante et plus neuve que M. l'abbé Archelet.

L'auteur n'en est pas, du reste, à son coup d'essai. Ses quatre volumes déjà parus sur *la Vie* attestent chez lui, d'après le suffrage même de plusieurs membres de l'Académie française, le cerveau d'un *penseur*, la plume d'un *écrivain*, le pinceau d'un *artiste*. Récemment encore, à propos du *Gaspillage de la Vie*, M. Paul Bourget écrivait avec sa haute compétence : « C'est un ouvrage remarquable ».

Non moins remarquable et remarqué, estimons-nous, sera le nouveau livre que M. Archelet, en une Préface, sorte de médaillon artistique, dédie à Notre-Dame de Lourdes, à l'occasion des Noces D'or.

Chacune des 18 Apparitions qui sont exposées est une monographie où les détails de l'*Histoire* scrupuleuse sont admirablement mis en relief par les considérations d'un *Ascétisme* élevé et les finesses d'une *Psychologie* profonde.

Quelles ravissantes illusions donnent ces pages ! On se croit aux bords du Gave, à côté de Bernadette, au seuil de la roche Massabielle, quand, à la venue de la Dame, s'illumine la niche... On voit jaillir, comme des fontaines lumineuses, les Idées génératrices des Paroles et des Faits. La doctrine, nous devrions dire toute la Théologie mariale, transparaît sous la trame des événements... Un coucher de soleil éclaire de la mélancolie de ses rayons la dernière de ces études à la physionomie si diverse... Un *adieu à la Grotte*, ainsi qu'à la pieuse Lectrice et à l'ami Lecteur, termine ce travail.

Nous ne saurions mieux résumer nos impressions qu'en comparant l'œuvre de M. Archelet à une simple et savante symphonie en l'honneur de la Vierge : non pas telle que les vieilles symphonies classiques qui s'achèvent presque toujours en des sonorités triomphales, mais comme certaines compositions modernes qui vont progressivement par de longs crescendos aboutissant à des éclats puissants et variés, puis reviennent à la première allure et finissent peu à peu dans le silence...

Les prêtres, les enfants de Marie, les intelligences avides de s'instruire, les directeurs de congrégations et de pèlerinages, les innombrables amis de Lourdes feront bien de lire et de recommander, en cette année du Cinquantenaire, un livre aussi édifiant que *nourrissant*.

La lecture, faite en guise de méditation, le *jour anniversaire de chaque Apparition*, aurait pour la piété une saveur exquise...

N'oublions pas qu'une belle image de la Vierge Immaculée et des en-tête de chapitres décorent ce volume d'une parure typographique discrète mais attrayante.

M. l'abbé Archelet nous apprend qu'il eut l'idée de ce commentaire ascétique et psychologique de l'Histoire des Apparitions, à la Grotte même de Lourdes. Qu'il s'applaudisse d'avoir obéi à cette idée : on dirait, en maints passages de son œuvre, que la Dame, lui ayant souri, l'a inspiré. G.